

Châteauroux, le 08 septembre 2015

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale de l'Indre

*VU* le Code de l'Éducation, et notamment l'article D211-9 ;

*VU* le décret n°2012-16 du 05 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

*VU* l'avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 02 septembre 2015 ;

## ARRETE

### Article Premier

**Sont affectés à titre provisoire**, dans le département de l'Indre, pour l'année scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après, entraînant **des ouvertures de classes** dans les enseignements préélémentaire et élémentaire :

Commune – École	Postes affectés	Observations
- <b>Luant</b> , école primaire J. Dacquin	1	Classe maternelle
- <b>Niherne</b> , école primaire G. Panis	1	Classe élémentaire
- <b>Le Pêchereau</b> , école élémentaire J. Prévert	1	Classe élémentaire
- <b>St-Christophe-en-Boucherie</b> , école élémentaire (RPI La Berthenoux / St-Christophe-en-Boucherie / Thevet-St-Julien / Vicq-Exempt)	1	Classe élémentaire

### Article Deuxième

**Est affecté à titre provisoire**, dans le département de l'Indre, pour l'année scolaire 2015/2016, **un demi-poste de soutien**, pour aide pédagogique pour demi-service dans l'enseignement préélémentaire, rattaché administrativement à l'école primaire de **Jeu-Les-Bois**.

### Article Troisième

**Est retiré**, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, **un poste de Brigade départementale de remplacement**, rattaché administrativement à l'école primaire d'**Éguzon-Chantôme**.

## Article Quatrième

*Est régularisé*, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, **le retrait d'un poste en élémentaire** à l'école primaire F. Rabelais d'**Écueillé**, dont le poste d'enseignant du premier degré était bloqué au titre de l'année scolaire 2015/2016 (cf : arrêté n°A01/2015/DE du 19 mai 2015).

## Article Cinquième

*Est retiré à titre provisoire*, dans le département de l'Indre, pour l'année scolaire 2015/2016, **un poste d'Adaptation**, rattaché administrativement à l'école élémentaire J. Ferry de **Châteauroux** (RAS « Châteauroux – J. Ferry »).

## Article Sixième

*Sont transformés*, dans le département de l'Indre, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, les postes d'enseignants du premier degré désignés ci-après :

Commune – École	Postes transformés	Observations
- <b>Brion</b> , école primaire (RPI Brion / La Champenoise / St-Aoustrille / St-Valentin)	1	Transformation d'une classe maternelle en une classe élémentaire : l'école primaire de <b>Brion</b> devient une école élémentaire à 2 classes élémentaires
- <b>Cuzion</b> , école maternelle (RPI Cuzion / Orsennes)	1	Transformation d'une classe maternelle en une classe élémentaire : l'école maternelle de <b>Cuzion</b> devient une école primaire à 1 classe maternelle et 1 classe élémentaire
- <b>Diors</b> , école primaire La Rochefoucauld	1	Transformation d'une classe maternelle en une classe élémentaire : l'école primaire de <b>Diors</b> devient une école primaire à 1 classe maternelle et 4 classes élémentaires
- <b>Éguzon-Chantôme</b> , école primaire	1	Transformation d'une classe élémentaire en une classe maternelle : l'école primaire de <b>Éguzon-Chatôme</b> devient une école primaire à 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires
- <b>Mâron</b> , école primaire (RPI Mâron / Sassierges-St-Germain)	1	Transformation d'une classe élémentaire en une classe maternelle : l'école primaire de <b>Mâron</b> devient une école primaire à 2 classes maternelles et 1 classe élémentaire
		.../...

.../... - <b>Sazeray</b> , école maternelle (RPI Sazeray / Vijon)	1	Transformation d'une classe maternelle en une classe élémentaire : l'école maternelle de <b>Sazeray</b> devient une école élémentaire à 1 classe élémentaire
- <b>Villentrois</b> , école maternelle J Prévert (RPI Faverolles / Lye / Villentrois)	1	Transformation d'une classe maternelle en une classe élémentaire : l'école maternelle de <b>Villentrois</b> devient une école primaire à 1 classe maternelle et 1 classe élémentaire



Pierre-François GACHET